



Charte Greeters Vallée de la Drôme Tourisme

Les Offices de Tourisme Cœur de Drôme Pays de Crest et de Saillans et l'Office de Tourisme du Val de Drôme souhaitent proposer de découvrir la Vallée de la Drôme différemment grâce aux habitants passionnés par leur territoire.

1). Les greeters ?

Les Greeters constituent un réseau de passionnés par leur territoire qui souhaitent partager leur connaissance sur celui-ci.

Ce sont des habitants de tout âge désireux de partager gratuitement leur expérience du territoire, leurs connaissances et leurs passions durant leur temps libre.

Le but est l'expérience humaine, le vécu des lieux, l'échange culturel autant pour les touristes que les greeters.

Les Greeters doivent être motivés, ouverts, sociables, disponibles et aimer les contacts humains. Parler une langue étrangère n'est pas obligatoire, mais ceci peut être un plus pour la rencontre avec des touristes étrangers. Il faut impérativement avoir plus de 18 ans, néanmoins les mineurs peuvent accompagner un Greeter dans sa visite.

Un Greeter n'est pas un guide, il fait découvrir sa région d'une manière unique, authentique et conviviale, à l'occasion d'une balade, sans que son intervention ne soit une visite guidée. Le Greeter partage sa passion pour sa ville ou sa région en fonction de l'intérêt des visiteurs. Les thèmes de balade sont très divers et peuvent concerner l'art, la culture, la nature, le sport, la gastronomie, le shopping. Les balades sont des supports à la rencontre, à l'échange culturel, à la recherche d'un enrichissement humain mutuel, autant pour les touristes que pour les Greeters. Elles n'ont rien en commun avec des visites guidées professionnelles axées sur l'expérience patrimoniale.

Dans la Vallée de la Drôme, ce sont les Offices de Tourisme qui sélectionnent les bénévoles, collecte et répond aux demandes des visiteurs.

2) Les valeurs

1. Les Greeters sont bénévoles, ils sont un visage ami pour le(s) visiteur(s)
2. Les Greeters accueillent des individuels et des groupes jusqu'à 6 personnes
3. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite
4. Les Greeters accueillent toute personne, visiteur et bénévole, sans aucune discrimination.
5. Le réseau de Greeters s'inscrit dans une démarche de tourisme durable en respectant l'environnement et l'homme. Il participe à l'enrichissement culturel et économique de communauté locale et contribue à l'image positive de la destination.
6. Le réseau de Greeters favorise l'enrichissement mutuel et les échanges culturels entre individus pour un monde meilleur.

2). Les visiteurs

Ce sont des touristes ou des locaux qui souhaitent découvrir la Vallée de la Drôme hors des sentiers battus et au travers du regard d'un habitant.

Les Greeters s'adressent à tous les publics, que ce soient des personnes seules, des familles, des groupes d'amis, des couples, des personnes locales, en séjour touristique ou en voyage d'affaires. Ils accueillent toute personne sans aucune discrimination. Le nombre de personnes pour une balade avec un Greeter ne peut excéder 6 personnes, et le groupe doit être composé d'au moins une personne âgée de plus de 18 ans.

3) Comment les visiteurs et les Greeters sont-ils mis en relation ?

Les visiteurs doivent se rendre sur le site Vallée de la Drôme Tourisme et remplir un questionnaire en ligne sur lequel ils décrivent leurs intérêts (environnement, arts, patrimoine, sport...), ce qu'ils souhaitent découvrir lors de leur séjour (balade dans un village, voir un concert...) et la composition de leur groupe.

Ce questionnaire doit être rempli et renvoyé impérativement 7 jours avant la date de la rencontre. Cela permet à l'Office de Tourisme de définir et de connaître la disponibilité du greeter pouvant répondre à la demande.

Une fois le Greeter trouvé, l'Office de Tourisme transmet les coordonnées mutuellement à chacun. Le Greeter et le visiteur définissent ensemble un rendez-vous et les modalités de la rencontre.

4) La rencontre

Chaque balade est unique, elle est « taillée sur mesure » en fonction de la demande et des envies du visiteur, du Greeter qui l'accueille, et d'autres critères comme la météo, les atomes crochus entre le visiteur et son hôte...Le Greeter peut accueillir le(s) visiteur(s) seul ou avec une personne de son choix, en fonction des visiteurs accueillis. Par exemple, si les visiteurs sont en famille, l'accueil et la balade peuvent se faire avec la famille du Greeter, ou avec un de ses enfants. La rencontre dure environ deux à trois heures mais elle peut durer plus longtemps dans la mesure où le Greeter et le ou les visiteurs sont d'accord. Si des dépenses sont engagées (consommations dans un café, tickets de transport en commun, ticket d'entrée, etc...) chaque personne paye pour ses dépenses personnelles. Le Greeter n'a aucune obligation de payer pour le ou les visiteurs et vice-versa. Le ou les visiteurs sont avertis des règles et s'engagent à les respecter. Si ce n'est pas le cas (retard important non justifié, manque de respect, non intérêt pour la balade...) le Greeter est dégagé de son engagement d'accueil. Les Greeters agissant bénévolement et se dévouant à leur passion sur leur temps libre, les visiteurs doivent par courtoisie, signaler dès que possible toute annulation de visite, en contactant le Greeter ou son organisation. Des liens sont disponibles sur nos mails de réservations à cet usage. La rencontre avec un Greeter est entièrement gratuite pour le visiteur, le Greeter ne doit accepter aucun pourboire ou rétribution pour lui-même.

6) Les droits et les responsabilités de chacun

Le visiteur reconnaît avoir pris connaissance de la gratuité de la rencontre et ne peut engager la responsabilité de l'organisation de Greeters, des Offices de Tourisme et du bénévole pour toute défaillance ou litige.

Les balades se font sous la responsabilité de chacun des participants.

L'engagement de la Fédération et des Offices de Tourisme porte sur la mise en relation des visiteurs et des Greeters en fonction des souhaits et de chacune des parties.

La rencontre entre le visiteur et le Greeter s'inscrit dans le domaine de la vie privée couvert par les responsabilités civiles de chacune des parties.

Les Offices de Tourisme, ne pourront être en aucun cas tenue responsable d'un incident ou accident pouvant survenir au cours d'une balade.

Les informations mises en ligne sur le site étaient correctes au moment de leur publication : le site est régulièrement mis à jour. La Fédération France Greeters et les Offices de Tourisme ne peuvent être tenus pour responsables de toute perte, dommage ou désagrément qui pourraient résulter de l'utilisation des informations publiées sur le site. Des liens externes vers des sites partenaires sont mis en ligne. La Fédération des Greeters et les Offices de Tourisme ne sont pas responsables de la qualité des prestations délivrées et ne peuvent être mis en cause en cas de litige avec ces partenaires.

Pour résumé, les engagements de chacun :

Les Offices de Tourisme Cœur de Drôme, Pays de Crest et de Saillans et du Val de Drôme s'engagent à :

- Réaliser et gérer la page dédiée aux greeters sur le site internet Vallée de la Drôme Tourisme
- Assurer la promotion de l'opération
- Recruter et animer le réseau des greeters par des moments conviviaux
- Assurer la mise en relation des visiteurs et des greeters
- Garantir que les valeurs sont bien appliquées et que la non-concurrence avec les guides professionnels

Le Greeter s'engage à :

- Avoir une assurance responsabilité civile
- Respecter les valeurs fondamentales des greeters
- Répondre dès que possible dès réception d'une demande pour confirmer sa disponibilité ou proposer une autre date
- Accepter de donner son numéro de téléphone aux visiteurs
- Ne pas emmener les visiteurs dans son véhicule personnel
- Tenir informé les offices de tourisme de tout incident survenu pendant la rencontre
- Ne pas divulguer les informations personnelles des visiteurs

Le visiteur s'engage à :

- Il ne peut engager la responsabilité des Offices de Tourisme et du Greeter en cas de défaillance ne résultant pas du fait de l'un ou de l'autre

Contacts :

Office de Tourisme Cœur de Drôme, Pays de Crest et de Saillans
Place Général de Gaulle
26400 Crest
04 75 25 11 38
accueil@coeurdedrome.com

Office de Tourisme du Val de Drôme
Gare des Ramières
Chemin des Fouilles
26400 Allex
04 75 63 10 88
otvaldedrome@gmail.com
<https://www.valleedeladrome-tourisme.com/>

Association loi 1901« Fédération France Greeters»
url: www.greeters.fr
e-mail: contact@greeters.fr